

LA MISAHÉL EN NOVEMBRE



MISAHEL

2014, N°7

Novembre 2014

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MISSION DE L'UNION
AFRICAINNE POUR LE MALI ET LE SAHEL

Nord du Mali: Retour à la case départ?

Dans une tribune à Jeune Afrique datée d'octobre 24, Pierre Buyoya, Haut Représentant de l'UA pour la Mali et le Sahel parlait de «l'urgence d'une coalition internationale anti-terroriste dans le Sahel» en s'interrogeant sur les voies et moyens de «lutter contre le terrorisme» dans cette région d'Afrique.

Cet appel et cette interrogation nous renvoient brutalement deux ans en arrière au moment où les groupes djihadistes avaient pris le contrôle du septentrion malien (janvier 2013) et s'apprêtaient à déferler sur la capitale Bamako qui était en proie à une instabilité politique suite au coup d'Etat de mars 2012. Depuis, une coalition internationale avec à sa tête la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite Africaine (MISMA) et la force française «Serval» avaient mis en déroute les groupes terroristes.

La force Onusienne MINUSMA qui a remplacé la MISMA le 1er juillet 2013 toujours appuyée par une force française devenue «Barkhane» dont les effectifs et l'organisation sur le terrain avaient été revus à la baisse peinent à éradiquer les groupes terroristes et stabiliser la région.

Depuis deux mois, on assiste à un retour bruyant des groupes terroristes qui n'hésitent pas à attaquer les garnisons des forces onusiennes dans le Nord du Mali. Plus d'une trentaine de casques bleus y ont trouvé la mort. La population n'est pas épargnée. Ces attaques surviennent aussi dans un contexte où il est de plus en plus clair que ni le mandat de la MINUSMA ni les moyens matériels et humains ne sont plus adaptés au type de menaces et à la guerre asymétrique. Au début du mois de novembre, une réunion tenue à l'initiative du Niger à Niamey a recommandé le renforcement des capacités de la MINUSMA et a exhorté l'Union africaine à accélérer la réflexion sur la mise en place d'une force d'intervention pour la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé dans le Sahel.

La force Barkhane est en cours de réorganisation dans la région pour faire face à la recrudescence des attaques terroristes contre les forces internationales et les populations civiles. L'armée malienne se redéploie tant bien que mal et la force onusienne connaît des turbulences en son sein avec une deuxième «mutinerie» du contingent tchadien basé à Kidal. Un coup dur pour cette force. Les groupes terroristes ne sont pas en reste, les tactiques d'attaque ont évolués,

l'utilisation d'engins de destructions commandées à distance témoigne de leur détermination à faire du septentrion malien leur base arrière pour des entités comme l'Etat Islamique et d'autres structures nébuleuses dans la région. Le processus des pourparlers inter-maliens s'en ressent.

Dans la tribune citée plus haut, Pierre Buyoya propose quatre principales voies pour lutter contre le terrorisme dans le Sahel : (i) renforcer les capacités des Etats concernés ; (ii) accroître la coopération régionale entre les pays du sahel ; (iii) créer une coalition internationale pour appuyer les efforts nationaux et régionaux ; et (iv) isoler les terroristes idéologiquement et socialement.

L'Union africaine, à travers le processus de Nouakchott a fait des propositions claires sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'APSA dans la région sahélo-sahélienne avec la mise en œuvre des patrouilles conjointes aux frontières et la mise en place de la force d'intervention rapide au niveau régional. Le Sommet de Nouakchott du 18 décembre sur la sécurité dans le Sahel devrait ouvrir plus de perspectives et donner plus de substance à la coopération régionale pour la lutte contre le terrorisme.

Nouvelles du Processus d'Alger



Photo utilisée à titre d'illustration. De gauche à droite, Zahabi Ould Sidi Mouhamed, Ministre de la réconciliation du Mali, Ambassadeur Ramtane Lamamra, Ministre des Affaires étrangères d'Algérie et Pierre Buyoya, Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel lors de la première phase des pourparlers à Alger.

A l'issue de leur quatrième phase qui vient de se dérouler à Alger du 20 au 27 novembre 2014, les pourparlers inter maliens ont réalisé quelques avancées. Au plan global et méthodologique, cette phase a permis à la Médiation de préciser sa proposition en passant de simples « Eléments pour un accord pour la paix et la réconciliation au Mali », basés sur les exposés préliminaires des Parties et soumis à ces dernières pour appréciation en octobre 2014, à un « projet d'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali ». Ce saut qualitatif a été rendu

possible, d'une part, par le fait que les Parties avaient accepté cette proposition comme une base solide de travail et, d'autre part, parce que leurs réactions respectives au document ont de manière constructive fourni les éléments permettant de préciser des espaces de convergence et les principaux points de divergence.

La phase du mois novembre, organisée sous forme tant de rencontres bilatérales entre la Médiation et chacune des Parties que d'échanges directs entre les Parties en présence de la Médiation, a constitué l'amorce d'une ré-

elle négociation sur les points de divergence. Les échanges et le travail de la Médiation ont été en majeure partie facilités par la disponibilité de toutes Parties à considérer qu'elles n'avaient de position définitive sur aucune des questions et restaient disposées à rechercher les solutions nécessaires à un accord de paix.

Les Parties ont reçu le « projet d'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali » dans le même état d'esprit. La Médiation les a ainsi exhorté à garder la même détermination, à prendre leurs responsabilités pour expliquer à l'opinion, aux partis politiques, aux communautés locales, aux hommes en armes, la haute portée pour la paix, la stabilité et la réconciliation nationale, ainsi qu'une nouvelle gouvernance, que caractérise l'étape actuelle de l'histoire du Mali.

La dernière phase de négociations a néanmoins, comme les précédentes, été

préoccupée par la recrudescence des attaques terroristes, et les affrontements et tensions entre les milices et mouvements armés sur le terrain. Là encore, la Médiation appelle tous ceux qui se trouvent impliqués dans les pourparlers au sens de responsabilité, en soulignant que la signature et la mise en œuvre d'un accord contribuera efficacement à la lutte

contre le terrorisme. L'Union africaine a poursuivi son soutien au Processus d'Alger, notamment par la présence active au sein de l'équipe de médiation, lors de la quatrième phase, du Commissaire Paix et Sécurité, M. Smaïl Chergui et du Haut Représentant de l'UA pour le Mali et Sahel, le Président Pierre Buyoya. L'UA y délègue également des experts de

haut niveau, qui contribuent à la conception et à la rédaction des documents nécessaires et participent aux travaux des experts qui accompagnent l'équipe de médiation.

6ème réunion des Chefs des services de renseignements et de sécurité dans le cadre du Processus de Nouakchott

Dans le cadre du processus de Nouakchott, la Commission de l'Union africaine (UA) a organisé les 13 et 14 novembre 2014 à Dakar, la sixième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays membres du processus (Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Libye, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad). La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre sénégalais des Forces armées, en présence du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA et du Haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel.

Les participants ont relevé avec inquiétude, la dégradation de la situation sécuritaire au nord du Mali et dans le Sahel, notamment en Li-

bye et au Nigeria. Ils ont toutefois noté avec satisfaction les progrès réalisés, notamment dans le domaine de l'échange d'information à travers l'extension récente du système de communication sécurisé de l'Unité de Fusion et de liaison (UFL) à la Côte d'Ivoire, au Sénégal et à la MISAHEL. Les participants se sont ensuite félicités de la déclaration du Sommet de Nairobi pour le renforcement de la lutte contre le terrorisme, organisé par la Commission de l'UA, le 2 septembre dernier et se sont engagés à ne ménager aucun effort, pour contribuer à la mise en œuvre diligente des décisions des Chefs d'Etat. La réunion a réitéré la nécessité de mettre en place des mécanismes opérationnels de lutte contre le terrorisme

et le crime transnational organisé, afin de renforcer la capacité d'action des Etats.

Enfin, la réunion a été informée de la tenue prochaine d'un Sommet des Chefs d'Etat des pays du processus, le 18 décembre à Nouakchott, pour statuer sur la mise en place de ces mécanismes ainsi que sur les autres initiatives de renforcement de la coopération régionale en matière de sécurité. Ce Sommet qui vise entre autres, à mobiliser un soutien politique accru à toutes ces initiatives, sera précédé d'une réunion des Ministres des Affaires étrangères et de ceux chargés de la Défense, le 17 décembre.



« MÉDIAS ET PROCESSUS DE PAIX AU MALI »

5-7 NOVEMBRE 2014
BAMAKO, MALI



De gauche à droite, Hamadou Touré (Expert des médias, Zahabi Ould Sidi Mouhamed (ministre de la Réconciliation du Mali), Ntolé Kazadi (MISAHEL), Tidiane Dioh (OIF)

La Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont organisé à Bamako, du 5 au 7 novembre 2014, un séminaire axé sur le thème « Médias et processus de paix au Mali ».

Partant du constat qu'il existe un lien inextricable entre médias et paix et que les journalistes sont des acteurs essentiels dans la résolution des crises et la réussite des transitions politiques, le séminaire a pris prétexte sur les négociations inter-maliennes en cours à Alger, pour convier les acteurs de

l'espace médiatique malien à un échange autour des Accords de paix.

Une fine analyse de la couverture, par les médias nationaux et internationaux, de la transition politique au Mali, a montré que le consommateur d'informations n'était pas toujours en mesure de comprendre les enjeux du processus en cours, basé sur le triptyque -réconciliation, dialogue et stabilisation- qui a conduit à la situation relativement apaisée que connaît le Mali actuellement.

Le séminaire a réuni plus d'une soixantaine de professionnels des médias maliens

et étrangers ainsi que des acteurs de la communication institutionnelle et des animateurs de médias communautaires des régions du Nord du pays.

Les échanges, fructueux, ont débouché sur la production d'un Guide du vocabulaire de la paix issu des recommandations de la soixantaine de Directeurs de publication et rédacteurs en chef de médias maliens qui ont participé au séminaire. Ce guide est un instrument indispensable qui servira aussi bien aux journalistes qu'au grand public. Ce guide, véritable document de référence sur la « nouvelle sémantique de la paix », servira également de bréviaire aux plus jeunes journalistes et « permettra de toujours garder à l'esprit les valeurs du journalisme de paix et obligera à toujours semer la culture de la paix» pour reprendre les mots Zahabi Ould Sidi Mouhamed, ministre de la Réconciliation nationale qui a clôturé les travaux du Séminaire.

Par cette activité, la MISAHEL et l'OIF initient une collaboration qui est appelée à se perpétuer.

Experts et participants



Les photos sont une courtoisie de abamako.com

Des observateurs de la MISAHEL à Tombouctou pour suivre la situation des droits de l'Homme et des retournés



Les Observateurs avec le bureau du cadre de concertation des ONG des droits de l'Homme

Une équipe d'Observateurs des droits de l'Homme de la MISAHEL a effectué une mission à Tombouctou du 7 au 12 novembre 2014. Cette mission avait pour objectif de faire le suivi de la situation des droits de l'Homme avec un accent particulier sur la situation des femmes et des enfants ainsi que la réinsertion des retournés.

Les observateurs ont eu l'occasion de rencontrer les autorités locales, les groupes cibles de la société civile, les organisations de femmes et les représentants de la MINUSMA à Tombouctou pour échanger sur les droits humains et les questions humanitaires.

La réalité de l'appui psychologique et médical apporté aux femmes victimes de violence a aussi été au pro-

gramme de la mission. A ce titre, l'Union africaine a octroyé à l'Observatoire des droits de la Femme et de l'Enfant (ODEF) une aide d'un montant d'environ 39 800 000 francs CFA.

A l'issue de ces échanges fructueux, l'équipe qui s'est

Tombouctou a significative- ment réduit les attaques contre les usagers de cette route. Des familles réfugiées au Burkina Faso ainsi que les déplacées internes reviennent progressivement s'installer à Tombouctou. Le volet éducation a également retenu l'attention des Observateurs de la MISAHEL.

Ils ont rencontré les responsables établissements publics mais aussi ceux d'écoles coraniques, avec lesquels ils ont échangé sur la situation scolaire dans la

rendue à Tombouctou a noté une évolution positive sur le plan sécuritaire et humanitaire avec les patrouilles régulières de Barkhane, de la MINUSMA et des Forces armées maliennes (FAMA). Leur présence au village de Didi sur l'axe Douenza-

région de Tombouctou. Il convient néanmoins de mentionner quelques entorses aux droits humains notamment les droits de l'enfant. En effet, de nombreuses familles ne déclarent pas dans les délais lé-



Les Observateurs de la Misahel en session de travail avec les organisation féminines



Le fonctionnaire chargé du développement avec l'Iman de la mosquée de Tombouctou

gaux les naissances des enfants. Si cette situation n'est pas corrigée assez rapidement ferait courir à ces enfants le risque d'être considérés comme apatrides vu qu'ils ne disposent d'aucun document officiel surtout l'acte de naissance.

D'autre part, les Observateurs ont aussi constaté des violations du droit à l'éducation notamment chez les jeunes filles (souvent plus nombreuses que les garçons dans les classes visitées) qui doivent accomplir les tâches ménagères avant de regagner l'école. Le nombre pléthorique des élèves par salle, la vétusté de certaines salles de classe et le manque d'électricité pour ne citer que ces exemples constituent également des entraves au droit à l'éducation.

Les mariages précoces constituent une autre source de

préoccupation pour les observateurs des droits de l'Homme de la MISAHEL. A titre d'exemple, lors d'une visite dans une école coranique de Tombouctou, la composante a constaté que sur 12 filles âgées de 15 à 16 ans, sept (07) étaient mariées selon les responsables de l'école.

Les observateurs se sont également penchés sur les cas de violences sexuelles commises dans la région de Tombouctou. A ce sujet, 13 dossiers ont été transférés au Tribunal de la Commune 4 à Bamako. En outre, le 31 juillet 2014, une fillette de 12 ans a été victime de violence sexuelle dont l'auteur présumé serait un élément des FAMA.

La visite de la maison d'arrêt de Tombouctou a été un des temps forts de la mission. Elle a permis aux Observateurs de

constater les efforts consentis par le gouvernement et les partenaires afin d'améliorer les conditions de détention des prisonniers.

Aux termes de cette visite, les Observateurs ont noté avec satisfaction des avancées dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Toutefois, la récurrence des violences sexuelles et les failles observées dans la prise en charge les victimes demeurent des défis à relever. La délivrance des actes de naissance aux enfants est aussi une problématique très sérieuse qu'il est nécessaire de suivre de près.

Enfin, il convient d'apporter un appui aux retournés suite à la crise politique du Burkina Faso ainsi qu'aux activités génératrices de revenus. Les observateurs de la MISAHEL continueront de suivre de près l'évolution de la protection et de la promotion des droits de l'Homme dans le Nord du Mali.

Une mission analogue est en cours à Gao. Elle sera suivie de Mopti. La sensibilisation pour la paix et la cohésion sociale demeure au cœur du mandat des Observateurs.

Troisième réunion de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel



Le Mali Préside la plateforme.
L'UA et l'ONU sont les co-



Abdoulaye Diop, (Mali) et
Hiroute Guebre Sellassie

La troisième réunion de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel qui s'est tenue le 18 novembre 2014 à Bamako a coïncidé avec le premier anniversaire du lancement de la Plateforme ministérielle de coordination (PMC) des stratégies Sahel. Du 5 au 8 novembre 2013, Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'UA, Donald Kaberuka et Robert Zoellick, Présidents de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque mondiale, et Andris Piebalgs, Commissaire au développement de l'UE, avaient entrepris une tournée conjointe des pays du Sahel. La PMC avait été lancée aux termes de cette visite dans le but de mettre en harmonie toutes les stratégies et initiatives sur la région du Sahel.

A l'occasion de ce premier anniversaire, une cartographie préliminaire des stratégies Sahel a été réalisée par le Secrétariat technique, avec le concours technique de trois centres de recherche, l'Institut africain de la gouvernance (IAG), l'Institut d'études de sécurité (ISS), et le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECDPM). Cela a permis d'apprécier l'évolution de la mise en œuvre des stratégies, les synergies d'action mais aussi les doublons y compris l'état de financement des projets. A cet égard, la Plateforme s'est félicitée de la grande mobilisation de la communauté internationale et de ses intentions pour les pays et les populations de la région sahélo-saharienne. Cette première bougie soufflée a également vu l'adoption des termes de référence de la

PMC. Les termes de référence du bureau du Secrétariat technique ont aussi été adoptés. Le Mali, qui assure la présidence de la Plateforme, s'est engagé à mettre à la disposition du Secrétariat technique les locaux et les équipements nécessaires à son fonctionnement. Les différents pays et institutions concernés ont été invités à s'investir pour la mise en œuvre effective des Groupes thématiques et du Bureau physique avant la prochaine réunion de la Plateforme.

Les participants ont réitéré la nécessité pour les partenaires internationaux du Sahel d'appuyer les stratégies, initiatives et programmes mis en œuvre par les États de la région eux-mêmes et ont souligné l'importance de l'appropriation nationale et la dimension régionale de toutes les ini-

tatives en faveur du Sahel. A ce titre, ils ont salué la participation du G5 Sahel à la réunion de la PMC, à travers la présence de son Secrétaire permanent à la présente réunion. Ils ont salué l'engagement du G5 Sahel à renforcer ses liens avec la Plateforme ministérielle et l'ont invité à faire partie de la Plateforme et du Secrétariat technique.

La 3ème réunion de la PMC a été l'occasion d'examiner la situation sécuritaire et politique dans le Sahel. Les progrès réalisés par le Mali dans le cadre des pourparlers inclusifs de paix d'Alger ont été salués. Dans le même esprit, les parties prenantes maliennes, notamment le Gouvernement et les mouvements armés, ont été appelées à saisir l'opportunité qu'offre ce Processus de paix pour trouver une solution négociée et consensuelle à la crise actuelle, dans le respect de la souveraineté, de l'unité, de l'intégrité territoriale et du caractère républicain et laïc de l'État malien.

La plateforme a, par ailleurs, exprimé sa profonde préoccupation face à la persistance de la menace du terrorisme et d'autres formes de criminalité dans la région sahélo-saharienne, comme en té-

moignent notamment les incidents récurrents dans le Nord du Mali et au Niger ainsi que les attaques que le groupe terroriste Boko Haram continue de commettre au Nigeria et au Cameroun. Elle a également noté avec préoccupation la situation politique et sécuritaire qui prévaut en Libye, soulignant en particulier les risques de déstabilisation qu'elle représente pour toute la région.

Eu égard à la situation politique au Burkina Faso, la Plateforme a exprimé sa solidarité avec le peuple burkinabè, reconnaissant son aspiration profonde à de meilleurs systèmes de gouvernance, basés sur la démocratie, l'État de droit et le respect de la Constitution. Ils ont salué le sens de responsabilité de l'opposition, des leaders religieux et coutumiers, des composantes de la société civile et de l'armée à préserver la paix et la stabilité du Burkina Faso. Elle s'est réjouie de l'adoption consensuelle de la Charte de la transition et la nomination de son Président, Monsieur Michel Kafando.

Enfin, sur la propagation de la maladie à virus Ebola, la Plateforme a invité les États de la région et leurs partenaires à renforcer et coordonner leurs efforts en vue d'endiguer et d'éradiquer cette épidémie et de gérer ses conséquences sanitaires, humaines, sociales

et économiques.

La 4ème réunion de la Plateforme ministérielle de coordination des stratégies Sahel doit réunir à nouveau dans six mois sous la présidence de la République du Mali qui communiquera une date après consultations.

Dans le cadre de la production de la cartographie qui doit servir à mettre en cohérence les stratégies et initiatives pour le Sahel, la MISAHEL procède une analyse et une évaluation des différents programmes de développement au Sahel. Une fois finalisé, cet outil servira à apprécier concrètement le niveau d'exécution des différents programmes de développement, d'en tirer des enseignements pour améliorer leur rendement et/ou à élaborer les programmes à venir. Il servira aussi à mieux comprendre les techniques organisationnelles des acteurs locaux dans la mise en œuvre des programmes dans le but d'identifier les lacunes de financement ou d'appui logistique. Enfin, il permettra d'identifier de nouveaux domaines d'intervention de l'État et/ou de ses partenaires au développement.

Événements et journées internationales

1er décembre : Journée Mondiale de la lutte contre le SIDA

2 décembre : Journée Internationale pour l'abolition de l'esclavage

2 décembre: L'Union africaine et l'Institut d'études de sécurité (ISS) célèbrent la vie et le leadership de Salim Ahmed Salim, ancien Secrétaire général de l'OUA, Addis Abéba—Ethiopie

3—5 décembre: Forum du secteur privé africain, Nairobi—Kenya

10 décembre : Journée Mondiale des droits de l'homme

8—12 décembre: Première Session conjointe du Comité des Directeurs des Offices nationaux de la statistique et de la Commission statistique pour l'Afrique

18 décembre: Réunion des Chefs d'Etat du Processus de Nouakchott

Citation du mois



« Je dis qu'il n'est pas de paix armée, de paix sous l'oppression. De fraternité sans égalité. J'ai voulu tous les hommes frère »

Léopold Sédar Senghor

Merci à ceux qui ont contribué à la réalisation de cette édition:

- ⇒ Yaye Nabo Sène, Chargée de communication
- ⇒ Charles Muvira, Spécialiste des conflits et du développement
- ⇒ Nathalie Traoré Koné, Observatrice des droits de l'Homme
- ⇒ Fulgence Zeneth, Fonctionnaire en charge des Droits de l'Homme et des questions Humanitaires,
- ⇒ Jean Paul Oumbi, Observateur des droits de l'Homme
- ⇒ Mamadou Diarrah, Fonctionnaire chargé du développement

Hamdallaye ACI 2000
Bamako – Mali
BP 1680
misahel@africa-union.org
www.peaceau.org
Tel: +223-2022-1822
Fax : +223 2022 1815

Retrouver nous sur:

Twitter: @MisahelBamako

Facebook: [Misahel Bamako](#)